

# PROCÈS-VERBAL SUCCINCT

## de la 99<sup>e</sup> Assemblée des délégués de la Société coopérative de la Caisse d'assurance de sport de la Fédération suisse de gymnastique du 26 octobre 2019 à Mendrisio/TI

**Direction** : Brigitte Häni, présidente de la commission d'administration de la CAS-FSG

### 1. **Contrôle des présences**

Ayant droit de vote : Au total 53 voix d'associations avec 164 délégués ayant droit de vote.  
Autres participants: 6 membres du conseil de la Société coopérative, 5 membres de la commission d'administration de la CAS, 5 membres de la commission de contrôle de gestion de la FSG, 4 chefs de secteur / présidents de commission, 3 membres de la direction, 34 invités d'honneur, 55 membres de la garde d'honneur, 4 employés du secrétariat, 9 accompagnateurs des associations, 7 membres du comité d'organisation et 2 autres personnes (y compris interprètes) - soit un total de 300 personnes présentes.

### 2. **Election des scrutateurs**

Les membres de la CCG sont élus tacitement comme scrutateurs.

### 3. **Election de l'organe de révision**

PricewaterhouseCoopers SA est confirmé à l'unanimité comme organe de révision.

### 4. **Rapport de gestion y compris le procès-verbal, le rapport annuel, les comptes annuels au 31 décembre 2018, le budget 2020 et le rapport de l'organe de révision**

Aucune discussion n'est demandée à propos du rapport de gestion, y compris

- le procès-verbal de l'Assemblée des délégués de la Société coopérative du 20 octobre 2018 à Suhr/AG
- le rapport annuel, les comptes annuels 2018, le rapport de l'organe de révision
- et le budget 2020.

### 5. **Prise de décision**

#### 5.1 **Approbation du rapport de gestion y compris le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes annuels 2018**

Le rapport de gestion, y compris le procès-verbal, le rapport annuel et les comptes annuels 2018, est approuvé à l'unanimité. De plus, il est pris connaissance du rapport de l'organe de révision.

#### 5.2 **Utilisation du résultat annuel de l'exercice 2018**

Sur proposition de la commission d'administration et du conseil de la Société coopérative, l'Assemblée des délégués de la Société coopérative décide à l'unanimité de reporter le bénéfice du bilan 2018 de CHF 40'252.43 sur les comptes 2019.

#### 5.3 **Approbation du budget 2020**

Le budget 2020 est approuvé sans voix contraire et avec un bénéfice de 19'500 francs.

### 6. **Divers**

- Le contrat d'assurance de responsabilité civile a été dénoncé fin septembre par l'assureur pour le 31 décembre 2019 et des offres avec de nouvelles conditions ont été soumises. Elles sont actuellement à l'étude. D'autres compagnies d'assurance ont été approchées qui doivent soumettre leur offre.  
De plus amples informations seront fournies dès qu'une décision sera prise ou en cas de changement majeur.

- La Caisse d'assurance de sport a organisé plusieurs activités à l'occasion de son centenaire :
  - Tirage au sort de 100 x 2 billets pour la Swiss Cup Zürich 2019 : tous les membres inscrits dans FSG-Admin, résidant en Suisse et âgés de 12 ans au moins pouvaient y participer. Plus de 1'500 personnes ont participé.
  - Lors de la cérémonie protocolaire des concours de sociétés jeunesse à la FFG, 210 cartes de fête de la catégorie jeunesse ont été tirées au sort. Ce sont ainsi 15 sociétés qui se sont vu rembourser le montant total de 12'600 francs.
  - La CAS a désormais son propre logo : elle s'est décidée pour un logo de marque de la FSG afin de montrer clairement son lien avec la FSG.
  - Un compte rendu avec photos est fait au début de l'assemblée sur la fête du jubilé du 21 septembre.  
La soirée s'est déroulée dans le Centre de culture et de congrès d'Aarau en présence de 80 personnes. Après un repas gourmet et quelques discours, la soirée s'est poursuivie en musique avec des parties de magie et de comique.
  - La plaquette du jubilé qui relate la création et l'essor de la Caisse d'assurance de sport se trouve sur le site internet.
- Tous les participants à l'Assemblée des délégués de la Société coopérative reçoivent de nouveau un cadeau de la CAS, un peu plus important en cette année de jubilé. Il s'agit d'un jeu en bois fabriqué par la fondation Karolinenheim (domicile et travail pour personnes handicapées).
- Pour conclure, Brigitte Häni remercie le président central Erwin Grossenbacher, l'entier du conseil de la Société coopérative, la commission d'administration, l'administratrice ainsi que les employés de l'administration ainsi que toutes les associations et sociétés FSG pour leur précieuse collaboration et leur soutien apprécié.

## **SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE CAISSE D'ASSURANCE DE SPORT DE LA FSG**

Erwin Grossenbacher  
Président du conseil de la Société coopérative

Brigitte Häni  
Présidente de la commission d'administration

Eveline Zumsteg  
Rédactrice du procès-verbal